

# LOURDES

*pèlé lycéens*

**“QUE L’ON VIENNE  
ICI EN PROCESSION”**

*c'est quand ?*

du 7 au 13 mai 2024

*hébergement ?*

A l'hôtel

*on fait quoi ?*

Brancardage des malades, visites,  
processions, rando dans la montagne,  
veillées.

*avec qui ?*

Des pèlerins du diocèse, des personnes  
malades ou porteuses de handicap, des  
jeunes et toi !

*prix ?*

290€

## RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATION

☎ 07.52.03.57.40

🌐 [pelerinages@diocesebm.fr](mailto:pelerinages@diocesebm.fr)

date limite pour les inscriptions : 12 avril 2024



**LOURDES 2024**

« Allez dire aux prêtres  
que l'on vienne ici  
en procession »



  
Diocèse de  
Belfort-Montbéliard  
**ÉGLISE CATHOLIQUE**  
PASTORALE des JEUNES

**Horaires des cars :**

-Mardi 7 mai :

Départ EN AUTOCAR vers 17h45 de Bavilliers et 18h15 Montbéliard.



-Lundi 13 mai :

Retour EN AUTOCAR à Bavilliers et Montbéliard vers 9h00

**Au cours du pèlerinage :**

- Messe à la grotte
- Passage à la grotte
- Geste de l'eau aux piscines
- Présentation du thème de l'année
- Sacrement des Malades
- Catéchèse / Conférence
- Rencontre avec Mgr Jachiet
- Méditation du chapelet
- Procession eucharistique et procession mariale
- Chemin de croix de la prairie et dans la montagne
- Temps de rencontre entre pèlerins
- Temps pour les jeunes
- Temps aux chapelles de Lumière
- Temps libre dans le sanctuaire



***Direction des pèlerinages de Belfort-Montbéliard***

*6 rue de l'église - 90 400 TREVENANS - Tel : 07.52.03.57.40 - pelerinages@diocesebm.fr*

*Immatriculation ATOUT France : IM090210001 - Contrat responsabilité civile professionnelle : MSC n° 0000010791653804*

*N° Garantie financière : Groupama 4000717429/0*

### CONDITIONS TARIFAIRES:

Prix du pèlerinage \* prix par personne sur la base d'un groupe de 40 pèlerins minimum par autocar

Hospitalier jeune : 290 € en chambre à partager à l'hôtel l'Arbizon (pension de famille)

**Règlement possible** par virements, chèques et espèces.

*Chèque(s) à libeller à l'ordre de l'Association diocésaine de Belfort Montbéliard Virements possibles: nous contacter.*

*La direction diocésaine des pèlerinages se réserve le droit, en cas de non-respect du calendrier de paiement, de constater l'annulation du contrat par le pèlerin et d'exiger sans mise en demeure préalable l'application des pénalités d'annulation prévues ci-après.*

*Il est possible de régler le pèlerinage en plusieurs versements. Pour cela, joindre tous les chèques datés du jour de rédaction et indiquer la date d'encaissement au dos de chaque chèque.*

#### **Ce prix comprend :**

- Le transport en car ou car PMR
- La pension complète du petit-déjeuner du mercredi 8 mai au petit-déjeuner du lundi 13 mai 2024
- Les célébrations, rencontres et visites prévues au programme
- Les frais du Sanctuaire
- les documents de voyage
- L'assurance par la Mutuelle Saint-Christophe

#### **Ce prix ne comprend pas :**

- Les boissons
- Les quêtes
- Et toutes les dépenses à caractère personnel

**Aucune inscription ne sera enregistrée sans règlement.**

#### DESISTEMENT:

En cas de désistement, merci de prévenir le Service des Pèlerinages au plus vite (fournir un justificatif). Le pèlerinage peut être annulé par la direction diocésaine des pèlerinages si le nombre minimum de 40 participants n'est pas atteint. Le pèlerin sera alors remboursé de toutes les sommes qu'il aura pu verser mais ne pourra pas prétendre à une indemnisation.

#### ANNULATION PAR LE PELERIN

Absence de droit de rétractation

Conformément à l'article L221-28 du Code de la consommation, le présent bulletin d'inscription n'est pas soumis au droit de rétractation. Toutefois, le voyageur peut résoudre le contrat à tout moment avant le début du voyage et s'acquittera des frais suivants:

- Frais d'annulation :

Le voyageur a la possibilité d'annuler/résoudre le présent contrat moyennant le paiement des frais suivants (par personne ou par dossier, sur le prix total du pèlerinage) :

#### **Frais d'annulation pour les jeunes (sur le prix total du voyage)**

- à plus de 30 jours avant le départ : 20 € de frais de dossier
- entre 29 jours et 15 jours avant le départ : 100 € de frais d'annulation
- entre 15 jours et 8 jours avant le départ : 200 € de frais d'annulation
- entre 7 jours et 1 jour avant le départ : 250 € de frais d'annulation
- annulation le jour du départ : pas de remboursement possible

- Direction des pèlerinages de Belfort-Montbéliard

- 6 rue de l'église - 90 400 TREVENANS - Tel : 07.52.03.57.40 - pelerinages@diocesebm.fr

- Immatriculation ATOUT France : IM090210001 - Contrat responsabilité civile professionnelle : MSC n° 0000010791653804

- N° Garantie financière : Groupama 4000717429/0